

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 334

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
M. Verny

à l'amendement n° 11 de M. Fayssat

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« accord stratégique »

les mots :

« contrat pluriannuel de performance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préciser la nature de l'accord sous forme de contrat de performance.